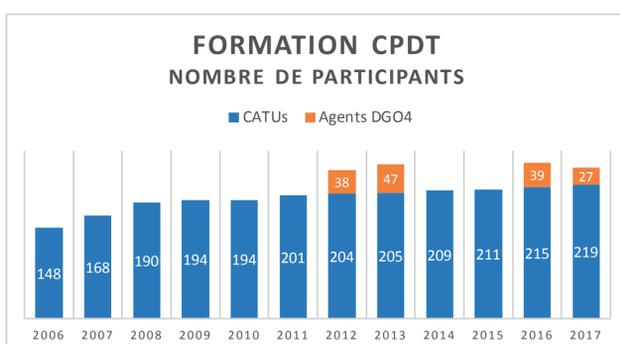


DEPUIS 2006, UNE FORMATION CONTINUÉE À DESTINATION DES CONSEILLERS EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer à l'ensemble des participants :

- le développement de leurs compétences stratégiques
- la construction de référentiels communs
- le recours à des approches innovantes
- la mise en place et l'entretien d'un réseau d'échanges
- l'enrichissement mutuel entre chercheurs CPDT et CATUs



LE PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse aux conseillers en aménagement du territoire et urbanisme (CATU).

En 2017, 219 CATUs participent à la formation. Par ailleurs, 27 agents régionaux du SPW-DGO4 les rejoignent pour tout le programme et 37 auteurs de projets participent quant à eux à trois journées.

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE

La formation privilégie la pédagogie active en vue de permettre :

- un partage d'expériences entre participants
- une approche de terrain et une expérimentation par le projet
- la capitalisation de savoir-faire et de bonnes pratiques

Des interventions par les formateurs et des intervenants extérieurs alimentent le travail d'atelier.



La motivation des permis et autres actes administratifs : atelier en sous-groupe de travail

FORMATION 2017 : LE SCHÉMA D'ORIENTATION LOCAL – SOL

Cette année, la formation se concentre sur un nouvel outil à valeur indicative institué par le CoDT : le Schéma d'Orientation Local – SOL. Des visites de sites à Gembloux et des cas émanant des communes participantes constituent le matériel sur lequel s'organisent les ateliers. Les questions relatives au choix de l'outil, à l'articulation avec les autres documents, au contenu, à la procédure ou encore sur son application sont abordées, débattues et synthétisées. **La formation vise à construire et partager une philosophie de cet outil d'aménagement local.**

Différentes phases de la procédure sont analysées : la décision de réaliser un SOL, de le réviser voire de l'abroger, son élaboration par la commune ou un auteur de projet, son adoption et enfin son application. Des focus viennent enrichir l'approche : héritage des anciens outils, hiérarchie des outils d'aménagement, lien avec la stratégie communale...

